



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 166

2 Mars 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt^s limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
30 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME

LETTRE HIPPIQUE

LES CONCOURS HIPPIQUES

Quand le goût du cheval tend, de plus en plus, à disparaître, on ne saurait trop applaudir aux efforts persévérants de la Société Hippique Française et de celles formées dans les départements pour donner des encouragements à l'élevage, un aliment utile aux manifestations de l'équitation hardie, audacieuse.

On vient d'entrer dans la période des concours hippiques. Les barrières de la promenade des Quinconces sont à peine enlevées à Bordeaux, que celles de la Pépinière, à Nantes, offrent passage au public toujours fanatique des exhibitions de ce genre.

Les concours de Lyon et du Sud-Est, etc. Aussi, malgré les prophéties, qui annoncent la fin prochaine du cheval, on est obligé de constater qu'il y a encore de beaux jours pour l'hippisme; on est heureux de voir que les bons chevaux ont encore place au soleil.

Les concours continuent donc à prendre un grand développement, à tenir une place importante dans le sport militaire et des gentlemen. Comme il y a toujours des grands stratèges en chambre qui palissent sur Iamini et Clausewitz et n'admettent pas que les jeunes officiers dansent, de temps en temps, en rond, on a tout fait pour empêcher l'armée de prendre part à des concours qui, sans elle, manqueraient certainement d'un de leurs éléments de succès.

On se rappelle la campagne entreprise sous le ministère du général Boulanger, qui aboutit à l'interdiction absolue faite aux officiers, de participer aux épreuves des sauts d'obstacles. Cette mesure fut rapportée, en 1888, mais, comme on ne voulait pas infliger un désaveu à l'administration précédente, il fut décidé que les officiers pourraient présenter, en habit rouge, des chevaux non inscrits sur les contrôles.

Cette mesure fut complétée, en 1889, par une décision ministérielle qui réglait d'une façon nouvelle la participation de l'armée aux concours hippiques. En dehors de quelques modifications dans les programmes, les choses ont marché ainsi jusqu'à l'arrivée de M. le général marquis de Galliflet rue Saint-Dominique.

Grande a été la désillusion de tout le monde quand on a vu l'ancien membre fondateur de la Société des Steeple-Chases, celui que l'on avait appelé le grand maître de la cavalerie, se préoccuper de mettre des entraves aux élan de la jeunesse par une circulaire incroyable sur les sports extérieurs. L'habit rouge, qu'un de ses prédécesseurs avait considéré comme le moyen le plus efficace de sauvegarder les apparences, au point de vue d'une nouvelle autorisation, était interdit, l'officier devant toujours se présenter en uniforme aussi bien dans la carrière que sur les hippodromes, ce qui n'est pas commode dans les courses et offre une bigarrure fâcheuse dans les concours.

Les concours de la Société Hippique et ceux des autres Sociétés méritent donc d'être encouragés par tous les moyens. On ne saurait trop féliciter les organisateurs, ceux qui y prennent part. Par sa présence et ses applaudissements, le public ne cesse de protester, partout, contre l'idée que l'on se fait que les machines sont appelées à ruiner, dans un avenir plus ou moins prochain, l'élevage de la race chevaline.

La mère des chevaux n'est pas prête de passer de vie à trépas; il y a encore, en France, de bons étalons pour assurer le service de l'armée, donner, comme on l'a vu à Vincennes, de beaux spécimens de nos races, tant au point de vue de la selle que de l'attelage.

Cap. H. CHOPPIN.

HIPPODROME DE VILLEURBANNE

Société Sportive du Rhône

En suite de l'avant-programme inséré dans notre dernier numéro, nous publions, aujourd'hui, le programme tel qu'il vient d'être arrêté pour la première réunion de courses du printemps qui doit avoir lieu à l'Hippodrome de Villeurbanne, le 31 mars prochain. Ce programme, qui nous était demandé depuis plusieurs jours, par divers intéressés, ne sera probablement pas modifié et deviendra définitif avec l'approbation ministérielle.

Dans notre prochain numéro nous donnerons en entier les programmes des 2^e et 3^e journées de printemps, du dimanche et lundi de Pâques (7 et 8 avril).

PREMIÈRE JOURNÉE. — DIMANCHE 31 MARS 1901.

1^{er} Prix du Rhône (Trot monté ou attelé). — 1,000 francs, pour chevaux français entiers, hongres et juments, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, ou importés avant l'âge de 3 ans, dans ces départements, et appartenant, depuis 3 mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans ces départements. — Entrée 20 francs. — 500 fr. au premier; 250 fr. au deuxième; 150 fr. au troisième; 100 fr. au quatrième. (Les chevaux de 4 ans partent à 3,025 m.; ceux de 5 ans et au-dessus, à 3,050 m. Les chevaux nés, élevés ou importés dans le département du Rhône, ayant l'âge de 3 ans, avancent de 25 mètres. Les chevaux ayant une vitesse supérieure à l'45" reculent de 50 mètres).

2^e Prix de Villeurbanne (Trot attelé et monté). — 1,300 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments, âgés de 4 ans et au-dessus. 1^o Nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Ancey, Tarbes, Perpignan, Rodez, Aurillac, Blois, Villeneuve-sur-Lot, Pompadour; 2^o Pour chevaux et juments nés et élevés en France, appartenant, depuis trois mois au moins, à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions. — Les chevaux et juments, appartenant depuis 3 mois à des propriétaires domiciliés dans le département du Rhône, avancent de 25 mètres. — Entrée 25 francs. — 700 fr. au premier; 350 fr. au deuxième; 150 fr. au troisième et 100 fr. au quatrième. (Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1889, et dans les épreuves égales ou supérieures à 2,800 mètres. La fraction de seconde compte pour la seconde entière, et une décharge de 2 secondes sera accordée aux vitesses obtenues à Nice et Levallois).

Les chevaux, ayant une vitesse supérieure à l'35", partent à 3,300 m.; de l'35", l'36" et l'37", à 3,275 m.; de l'38" et l'39", à 3,250 m.; de l'40" et l'41", à 3,225 m.; de l'42" et l'43", à 3,200 m.; de l'44", à 3,175 m.; de l'45", à 3,150 m.; de l'46", à 3,125 m.; de l'47", à 3,100 m.; de l'48", à 3,075 m.; de l'49", à 3,050 m.; de l'50", à 3,025 m.; au-dessus de l'50", à 3,000 m. Les chevaux n'ayant pas de vitesse constatée partent à 3,225 mètres.

3^e Prix des Amateurs (Trot attelé). — 500 fr. et un objet d'art, pour chevaux entiers, hongres et juments de toutes espèces et de tous pays, inscrits ou non au Bulletin Officiel, mais n'ayant jamais couru que dans des épreuves de 500 fr. et au-dessous, ou des prix avec objet d'art. Au premier, 250 fr. et un objet d'art; au deuxième, 150 fr.; au troisième, 100 fr. — Entrée 15 francs. — Distance 3,000 mètres. (Les chevaux, ayant gagné une ou plusieurs courses dites d'amateurs, reculeront 50 mètres par course gagnée depuis le 1^{er} janvier 1889).

4^e Prix de Lyon (International. — Trot attelé. — Handicap). — 1,300 francs, pour chevaux et juments âgés de 4 ans et au-dessus, de toutes espèces et de tous pays; 700 fr. au premier; 350 fr. au deuxième; 150 fr. au troisième, et le quatrième 100 fr. Distance maxima: 3,200 m.; minima: 3,000 mètres. — Entrée 25 francs. —

Closure des engagements, le mardi 26 mars, avant 6 heures, chez M. Aubier, secrétaire-général, 15, place Bellecour, à Lyon.

5^e Prix des Débutants (Steeple-Chase, Handicap). — 1,500 francs, pour chevaux de 4 ans et au-dessus: 900 fr. au premier; 400 fr. au deuxième; 200 fr. au troisième. — Entrée 50 francs. Moitié forfait. Tout gagnant, après la publication des poids portera 3 kilos, de surcharge. Publication des poids, le vendredi 22 mars, à midi, à Paris.

6^e Prix des Dames (Military 2^e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire, d'une valeur maxima de 800 fr. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Poids: Chevaux de demi-sang, 25 kil.; chevaux de pur sang, 80 kil. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de 2^e série portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de 2^e série ou un steeple-chase militaire de 1^{re} série. L'officier qui montera son cheval recevra 3 kil. de décharge. Distance: 2,000 mètres environ.

Closure des engagements, pour le Prix des Débutants et pour le Prix des Dames, chez M. Lallemand, secrétaire de la Société des Steeple-chases, 1, rue Castiglione, à Paris, le mardi, 19 mars, avant 2 heures du soir.

Société des Courses de Lyon

Le bureau de cette société pour l'année 1901 a été composé ainsi qu'il suit:

Président: M. Louis Tresca. — Vice-président: M. Emile Letourneur. — Trésorier: M. Alphonse Damour. — Secrétaire: M. Georges Dambmann. MM. Gabriel Giraud, marquis de Leusse et Edouard Collin ont été nommés commissaires.

SOCIÉTÉ SPORTIVE DU RHÔNE

Nous rappelons que la réunion des membres du Comité qui devait avoir lieu lundi prochain, a été reportée au mardi 5 mars, à 2 heures, au secrétariat, 15, place Bellecour.

TROTTEUR DU LITTORAL

Deuxième journée. — Jeudi, 21 février.

La seconde journée des courses au trot de Nice a obtenu un succès considérable, et un temps superbe avait attiré sur le coquet hippodrome du Var un public fort nombreux. Quoique le terrain fût un peu lourd, le sport a été excellent. Le Grand Prix du Trotting, qui était l'épreuve capitale de la journée, nous a fait assister à des arrivées fort disputées, entre autres le troisième heat, où les quatre premiers ont passé le poteau dans l'espace d'une seconde.

Comme pour la première réunion, notre région s'est assez bien comportée, notamment dans le Prix Beauville, où Poirette, à M. Ulysse, de Vichy, partie complètement délaissée gagnait facilement, précédant Lumino, parti grand favori et à qui elle rendait 150 m.

Faisan III, à Mme la marquise de Vivens, s'est réhabilité de son classement de la première journée en s'adjugeant le Prix de l'Élevage et battant également le favori Morning-Star.

Voici les résultats:
Prix Beauville. — Amateurs, international, attelé. — Objets d'art, 3,550 fr.
1. Poirette, à M. Ulysse, 3,500 m., 5'35" (le propriétaire). 2. Gustave, à M. Gastaud, 3,450 m., 5'35" 1/2 (Bouchité). 3. Dan, à M. Rizard, 3,450 m., 5'36" (Boyer). 4. Cambronne, à M. Désiré, 3,350 m., 5'37" (le propriétaire).

Non placés: Marthe, Joyeuse, Héros, Lumino, Feinoullette, Prodige.

Grand Prix du Trotting. — International, attelé, en partie liée. — 10,000 fr., 1,800 m.
Première épreuve. — 1. Quinaud, à M. Bonneau, 1,700 m., 2'31" (Laborie). 2. Domera, à M. Jouan, 1,700 m., 2'31" (Lamma). 3. Killona, à Mme de Vivens, 1,700 m., 2'33" (Bernard).

Non placés: Miss Sidney, Maggie Lass, Fred Wilkes, Buffalo Star, Disma, Belle Pilot, Prince Motor.

Deuxième épreuve. — 1. Domera, à M. Jouan, 1,750 m., 2'30" 1/2 (Lamma). 2. Quinaud, à M. Bonneau, 1,700 m., 2'31" (Laborie). 3. Disma, à M. Gerini, 1,700 m., 2'32" (le propriétaire).

Mêmes partants, sauf Prince Motor.
Troisième épreuve. — 1. Maggie Lass, à M. Giorgi, 1,725 m., 2'32" (le propriétaire). 2. Fred Wilkes, à M. Schruder, 1,700 m., 2'32" 1/10 (Grosman). 3. Quinaud, à M. Bonneau, 1,700 m., 2'32" 1/5 (Laborie).

Mêmes partants, sauf Prince Motor et Belle Pilot.
Quatrième épreuve (définitive). — 1. Maggie Lass, à M. Giorgi, 1,725 m., 2'35" (le propriétaire). 2. Quinaud, à M. Bonneau, 1,700 m., 2'35" 1/2 (Laborie). 3. Domera, à M. Jouan, 1,750 m., 2'36" (Lamma).

Ces trois chevaux seulement ont couru.
Prix de l'Élevage. — Chevaux français, attelé. — 5,000 fr., 3,900 m.

1. Faisan III, à Mme de Vivens, 3,850 m.,

6'06" (Bernard). 2. Morning Star, à M. Pagès, 3,025 m., 6'06" 1/2 (Prosper). 3. Mignonne, à M. Maunier, 3,825 m., 6'07" (le propriétaire). — 4. Quadrille, à M. Cheysson, 3,700 m., 6'09" (Royan). Non placés: Quinte, Ranville, Fineite, Niconor, Quatre Joes, Quarteronne, Belfort, Thisaho, Rigollette, Alcyon, Sap Orne, Niagara, Seneca Medium, Remusat.

Troisième journée. — Dimanche 24 février.

C'est un dimanche aussi, un soleil éclatant, joint à l'attrait du Prix de la ville de Nice, avait attiré pour le troisième journée un public considérable. C'est une des meilleures journées qu'a faites la Société.

La partie sportive a été très intéressante. Le Prix de la ville de Nice a donné lieu à l'établissement d'un des plus beaux accords fait en France ces dernières années. En effet, l'excellent jument américain de M. Mermier, Miss Sidney, a trotté les 5,400 mètres du parcours en 8'15" soit au taux de 1'31" 7/10 le kilomètre.

Voici du reste les résultats:
Prix du Var. — Amateurs, international, handicap, attelé, en partie liée. — Objets d'art, 1,750 mètres.

Première épreuve. — 1. Gustave, à M. Gastaud, 1,850 m., 2'53" (Bouchité). 2. Poirette, à M. Ulysse, 1,875 m., 2'53" 1/2 (le propriétaire). 3. Joyeuse, à M. Arson, 1,775 m., 2'56" (le propriétaire).

Non placés: Dan, Lumino. Dan, arrivé premier, a été distancé pour avoir galopé.

Deuxième épreuve (définitive). — 1. Gustave, à M. Gastaud, 1,850 m., 2'51" (Bouchité). 2. Dan, à M. Rizard, 1,825 m., 2'51" 1/2 (Boyer). 3. Poirette, à M. Ulysse, 1,875 m., 2'52" (le propriétaire). Mêmes partants.

Classement: 1. Gustave, 2. Dan, 3. Poirette.
Grand Prix de la Ville de Nice. — Endurance, international, attelé. — 6,000 fr., 5,400 m.

1. Miss Sidney, à M. Mermier, 5,400 m., 8'15" (1'31" 7/10) (Verrière). 2. Mignonne, à M. Maunier, 5,200 m., 8'15" 1/2 (Demorissi). 3. Niconor, à M. Creissard, 5,200 m., 8'15" 3/4 (Macario). 4. Alcyon, à M. Jouan, 5,100 m., 8'16" (Maury). 5. Quinaud, à M. Bonneau, 5,350 m., (Lalauri).

Non placés: Baronaie, Quinte, Fred Wilkes, Lenox, Remusat, Ranville, Troubella, Postoro, Sirène, Illustre, Sap Orne.

Sap Orne, arrivé 2^e, a été distancé pour allures irrégulières.

Prix du Midi. — Chevaux français, attelé. — 2,000 fr., 3,550 m.

1. Nice Taverne, à M. Loidreau, 3,500 m., 5'40" (Laborde). 2. Prisé, à M. Chave, 3,550 m., 5'40" 1/2 (Labayle). 3. Quatre Joes à M. Bouchité, 3,525 m., 5'40" 3/4 (le propriétaire). 4. Quadrille, à M. Cheysson, 3,500 m., 5'41" (Royan).

Non placés: Fineite, Quidam, Niconor, Quosita. Quand même, Belfort, Thisaho, Yola, Tambour, Niagara, Abdul Hamid.

Occasions Exceptionnelles pour cause de Départ

A VENDRE :

UN ÉTALON TROTTEUR. — Utile à tout, bai, né en 1898 par Élan (Gagnant du Derby de Rouen, par Serpillet-Bai et Rosière) et Favette (par Ulster). Ce trotteur inscrit au Bulletin officiel de la Société du Demi-Sang, sain et net, est vendu avec ses papiers et toutes garanties. Il n'a jamais été entraîné. Est à Lyon depuis 4 mois. — Prix: 3,800 francs.

UN ROAD-CART (de S. Toomey, modèle 1900), à 2 places, ayant très peu roulé et en parfait état. — Prix: 375 francs.

UN BUGGY (de Plisson, de Paris, 1^{re} marque), capote vernie, garniture drap bleu, en très bon état. — Prix: 1,200 francs.

UN HARNAIS américain, presque neuf, pour buggy (Fabrication de premier ordre). — Prix: 150 fr. La vente du cheval et du harnais comporte en outre tous les accessoires de course.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL
15, Place Bellecour, 15

A. ADRY Syndicat de Carrosserie Américaine

16 bis, r. du Chalet (Pare des Princes) BOURGOGNE (Seine)
SULKIES, ROAD CARTS, BUGGIES 2 et 4 roues
Cravaches, Guêtres, Bottines et Harnais
Roues caoutchoutées et pneumatiques prêtes à monter
Garé d'Auteuil à domicile, tramway spécial

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION: trotteurs, poulainiers, veulans et étalons.
M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 49.

— L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Piste d'entraînement, paddocks, herbage, boxes, de dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

GOURMES des chevaux. — Guérison rapide. **PECTOROLINE VÉTÉRINAIRE** Sans arsenic ni autre poison. Efficacité, sécurité, emploi facile. — JARRY, à Vigny (Seine-et-Oise). La boîte: 3 fr.

CALENDRIER HIPPIQUE

MARS. — Dimanche 3 (trotting), vendredi 15, dimanche 17, Courses de Nice. — Dimanche 24 et 31, Courses de Marseille. — Dimanche 31, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple).

AVRIL. — Dimanche 7 (Pâques) et lundi 8, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple). — Dimanche 14, lundi 15, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, Concours hippique de Lyon.

Mai. — Dimanche 5, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne. — Dimanche 12, Mardi 14, jeudi 16 (Ascension), dimanche 19, Courses à l'Hippodrome du Grand-Camp. — 19, 21 et 25, Courses de Limoges. — Dimanche 26, lundi 27 (Pentecôte), Courses de Saint-Étienne.

Juin. — Dimanche 15 et lundi 16, Concours Hippique de Moulins. — Courses de Saint-Galmier. — Dimanche 16 et dimanche 23, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne. — Lundi 24, Courses de Bourg. — Dimanche 30, Courses de Bourbon-Lancy. — Courses de Bourg.

JUILLET. — Dimanche 1, Courses de Bourg. — Dimanche 7, Courses Paray-le-Monial. — Dimanche 14 (Fête Nationale), Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple). Courses de Vichy, Courses de Villefranche. — Lundi 15, Courses de Villefranche. — Jeudi 18, Courses de Vichy. — Dimanche 21, Courses de Vichy, Chalon-sur-Saône, Aix-les-Bains. — Lundi 22, Courses de Chalon-sur-Saône. — Mardi 23 et jeudi 25, Courses d'Aix-les-Bains. — Dimanche 28, Courses de Chalamont, d'Aix-les-Bains, de Moulins. — Mercredi 31, Courses de Moulins.

AOUT. — Jeudi 1, Courses de Moulins. — Samedi 3, Dimanche 4, Courses de Vichy, de Vienne. — Lundi 5, Mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, Courses de Vichy. — Samedi 10, Courses de Châtillon. — Dimanche 11, Courses de Roanne, Vichy, Châtillon, Nevers. — Jeudi 15 (Assomption), Courses de Montélimar. — Dimanche 18, Courses du Creusot, de la Tour-du-Pin. Dimanche 25, Courses de Paray-le-Monial.

SEPTEMBRE. — Dimanche 1, Courses de Cergy-la-Tour, de Pont-Saint-Esprit. — Dimanche 8, Courses de la Guerche, Feurs, Tannay. — Lundi 9, Courses de la Guerche, Feurs. — Dimanche 15, lundi 16, Courses de Cluny. — Dimanche 22, Courses de la Clayette, de Châteaurox. — Lundi 23, Courses de Châteaurox. — Dimanche 29, Courses de Mâcon.

OCTOBRE. — Dimanche 6, dimanche 13, dimanche 27, Courses à l'Hippodrome de Villeurbanne (trotting et steeple).



EXPOSITION CANINE A LYON

Du 25 au 28 avril 1901.

La Société Canine du Sud-Est organisera sa 5^{me} Exposition internationale à Lyon, du 25 au 28 avril prochain, pendant la semaine du Concours Hippique.

Le programme très détaillé comporte neuf groupes et 293 classes avec 600 francs de prix en espèces et en médailles, ainsi que de nombreux prix spéciaux.

Les juges sont: MM. comte G. d'Andigné, comte d'Elva, J. de Coninck, Dr Arbel, Lamainière, baron Jaubert, Philip, Vauther, Paillon, Menous de Corre, et A. Chatelain.

La clôture des engagements est fixée au 5 avril. Les feuilles d'engagement et le règlement sont délivrés sur demande au Secrétariat de la Société Canine du Sud-Est, 35, rue Tupin, à Lyon.



ESCRIME

Assaut annuel à la Société d'Escrime de Lyon

Comme dans nos salles d'escrime militaires où, entourées de panoplies, de faisceaux d'armes avec fleurets, masques, gants et plastrons, des inscriptions se détachent sur le mur blanc ornementé de leur mieux nos maîtres militaires et leurs prévôts, on devrait lire à l'entrée de la salle d'escrime de la rue

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent par leur SILENCE ABSOLU ABSENCE DE TRÉPIDATION Fabrication supérieure



MON ALEXANDRE Tailleur, 10, rue Romarin, LYON (Terreaux) Vêtements exclusivement sur mesure. Complet Cérémonie à tous prix.

Mulet la devise : **Travail, Bravoure et Modestie**. Modestie... oui, c'est bien là le mot qui convient d'ajouter pour consacrer l'habitude, prise depuis quelques années par nos fervents tireurs lyonnais, de travailler bravement avec trop d'appréhension de toute réclame et de publicité.

C'est ainsi que, samedi dernier, avait lieu l'assaut annuel de la *Société d'Escrime de Lyon* et, seuls, de rares invités privilégiés et quelques membres avaient le plaisir d'assister à ce tournoi remarquable. Je vais commettre, sans doute, une indiscretion en citant quelques noms, en relevant quelques jeux qui m'ont ravi, mais, tant pis ! l'amour du sport avant tout ! Et je ne veux certes pas manquer cette unique occasion de redire que le goût des armes n'est point tout à fait perdu dans ce flux de sports nouveaux, et que notre vieille salle lyonnaise, où se sont formés de si brillants amateurs, est toujours digne de son passé.

La querelle des épéistes et des fleuretistes fait peut-être moins de bruit ici que celle, toute platonique, que viennent de nous servir les maîtres parisiens, mais elle donne lieu parfois, rue Mulet, à d'intéressantes démonstrations. En effet, on y pratique également le fleuret, l'épée et le sabre et chacun, bien entendu, a ses préférences, mais trouve l'heureux moyen de se prononcer par lui-même et en connaissance de cause.

Samedi donc, nous avons applaudi avec plaisir M. Poncet, président de la salle, qui a fait un assaut d'une correction remarquable avec M. Perrusset, un tireur qui serait un professeur excellent. M. Macalpin est toujours le gaucher habile et redoutable, même pour M. Goyard, le professeur-adjoint de la Société. MM. Wegelin et Carrier, MM. Roche et Rayroud, MM. Gazagne et Blanc, M. Charignon, etc., etc., et d'autres que j'oublie parmi ce fourmillement de lames croisées, de jeux improvisés, ont fait preuve d'une réelle science et d'une grande habitude de la planche.

M. Bertron, le sympathique directeur des Magasins des Cordeliers, tient fort bien l'épée et, se mesurant tour-à-tour avec M. Goyard, avec des amateurs et des professeurs, il s'est montré le redoutable champion qui a tenu en échec nos plus réputés épéistes parisiens.

J'ai gardé pour la fin l'assaut de sabre entre M. Aublanc et M. Oudenot, le distingué maître, le professeur autorisé de notre meilleure salle lyonnaise. M. Aublanc est bien le sportman accompli en même temps que le plus modeste des modestes, aussi bien cavalier, rameur, tireur expérimenté au fleuret, à l'épée comme au sabre, il excelle en tout, même quand il veut se donner la peine de prendre la plume qu'il a tenue avec tant de dévouement comme administrateur d'une de nos plus brillantes sociétés nautiques. Nous voilà peut-être un peu loin de l'assaut de sabre, dont je n'ai pas la prétention de rendre compte et que ses coéquipiers et ses amis pourraient bien lui redemander. Je me contente de dire sportivement tout le bien que je pense d'un vrai sportman dans la véritable acception du mot. Cela fait du bien et repose des petites polémiques mesquines d'à côté.

Il ne faut pas croire que ce spectacle des armes nous donne l'envie de ferrailer, mais la correction et la courtoisie de ce vieux sport provoquent toujours chez moi une admiration pour ces patients tireurs formés à cette bonne école, à laquelle je suis heureux de rendre hommage.

Après l'assaut et dans le salon voisin de la salle d'armes à eu lieu le dîner annuel de la société sous la présidence de M. Debry, président d'honneur. Jean GERVAIS.

OLD ENGLAND Boys Tailor (Messieurs) 8, rue Lafont, 8
Gourmets !!! Demandez la **VELOUTINE** Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.

TIR
RECTIFICATION ET DÉMISSION
Nous lisons dans le *Tir National* du 23 février.

Mon cher président,

Je suis en proie à une vive et profonde émotion que vous comprendrez, j'en suis sûr. Pour le concours fédéral des sociétés de tir de la région du nord qui doit avoir lieu, cette année, à Roubaix, j'ai signé plus de 200 lettres de demandes de prix. J'en ai lu quelques-unes et, sans les lire, j'ai signé les autres. Parmi celles-ci, on m'en signale une qui a été publiée et lue au Conseil municipal de Roubaix. Cette lettre est la négation des idées que, depuis plus de vingt ans, je défends avec toute mon énergie.

Au point de vue de l'armée, comme au point de vue du tir, j'ai, dans de nombreux travaux, discours et écrits, donné ma pensée qui est en contradiction absolue avec les idées émises dans la lettre adressée au Conseil municipal de Roubaix ; mais comme j'ai eu le tort de ne pas lire cette lettre contre les termes de laquelle je proteste énergiquement, je vous prie de recevoir ma démission de vice-président de l'Union des sociétés de tir dont je fais parti depuis longtemps.

Je ne veux à aucun prix qu'il puisse y avoir l'ombre d'un doute sur les sentiments et les opinions que j'ai manifestées toute ma vie, sans jamais les modifier, et qui sont les sentiments et opinions de notre grande et patriotique association.

A aucun prix, je ne veux qu'on puisse rendre l'Union solidaire de cette lettre, même contredite et démentie par moi.

Veillez agréer, mon cher président, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués et l'assurance de ma haute considération.

BOUCHER-CADART.

En présence des termes formels de cette lettre, qui dégagent complètement M. Boucher-Cadart, en ne laissant à sa charge que le fait bien naturel d'avoir eu confiance dans son secrétaire, le président pense que le Conseil ne voudra pas se séparer d'un collègue dont les longs services ont toujours été consacrés, conformément aux principes et aux règles de l'Union elle-même, au développement des forces militaires du pays et à la grandeur de son armée. A l'unanimité, le Conseil prend acte des déclarations patriotiques de M. Boucher-Cadart et refuse sa démission.

Le président fait alors observer qu'il reste à régler la situation de M. Vandaele, qui n'a envoyé aucune explication. Plusieurs membres demandent qu'il soit pris une mesure qui ne permette pas de dire que l'Union accepte à aucun degré la responsabilité d'une lettre écrite par un ses délégués, dans une question de tir, en opposition avec le but les sentiments et l'œuvre entière de l'Union. Après examen de cette situation, le Conseil décide de retirer à M. Vandaele la délégation de l'Union.

Après expédition des affaires courantes, la séance est levée. Le secrétaire : Paul LERÉVÈRE.

Voilà donc un regrettable incident clos, nous l'espérons, à la satisfaction générale des tireurs et la déclaration faite par les membres du comité de l'Union sera certainement approuvée de tous les patriotes.

C'est, sans doute, nous que l'on accuse d'avoir reproduit la lettre Vandaele, en l'accompagnant de commentaires dénaturant complètement l'œuvre patriotique de l'Union.

Nous l'avons déjà déclaré plusieurs fois et nous le répétons encore aujourd'hui : l'Union est une œuvre patriotique et doit rester une œuvre patriotique sans aucune compromission. Point n'est besoin de hurler avec les loups pour obtenir ce que la cause sacrée du tir est en droit absolu d'avoir.

Nous avons toujours eu le plus profond respect pour les principes et les opinions de chacun, mais nous n'admettons jamais que quelqu'un transige avec sa conscience pour aboutir à un résultat, si louable soit-il. HERBÉ.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE
en 1901

Nous ne connaissons pas les espérances de ceux qui seront à la direction des fêtes annuelles du Tir, à commencer par M. le capitaine Moreaux, mais, en nous reportant à certaines séances de l'Union, nous voyons qu'il avait été demandé que le championnat pour 1901 soit établi sur les mêmes bases que le championnat de 1900.

Sans doute, dans l'idée des innovateurs de la fête annuelle de Tir, cela était le minimum des desiderata et les améliorations susceptibles de développer l'importance de la fête, étaient grandement souhaitées, car la caractéristique de la dite fête, suivant la conception des auteurs, ne pouvait être que de provoquer, surtout dans la contrée où aurait lieu la manifestation, un précieux mouvement en faveur de l'œuvre nationale parmi les indifférents, sans, pour cela, perdre un seul des fidèles adhérents répandus par toute la France. Et c'est pourquoi — nous le supposons — M. le capitaine Moreaux sollicitait la récompense à tous les participants de la dernière épreuve.

Or, que lit-on dans le *Tir National* d'aujourd'hui, 9 février ? On lit que la dernière épreuve qui sera tirée à Rennes, comportera 100 prix, dont 20 seulement en espèces ; les autres, du 2^e au 100^e, sont représentées par 30 plaquettes argent et 50 plaquettes bronze argenté.

Si, avec de pareils appels, les dirigeants des fêtes annuelles du Tir ne trouvent pas les éléments nécessaires pour faire venir chez eux tous les amateurs de France et révolutionner la contrée, c'est qu'il n'y a plus de Bon Dieu.

— Cependant, n'était-ce pas une heure solennelle que celle d'une nouvelle manifestation provinciale ?

Après l'effet indéniablement préjudiciable de Salory, vis-à-vis de la masse des tireurs, ne fallait-il pas que l'Union réagisse avec énergie pour faire prendre à l'œuvre une voie redemptrice, dit, sa caisse — la nôtre — y consacrer n'importe quelle somme prélevée sur un capital qui n'a aucune raison d'être, s'il n'est employé au développement de l'œuvre d'où il est né ? Ne sait-on pas que, pour récolter il faut semer ?

Que penserait-on d'un paysan qui laisserait ses champs incultes, faute d'ensemencements, et pour le plaisir de contempler les dernières récoltes entassées dans la grange ?

Ce n'est pourtant pas autre chose que font les douze Parisiens qui gouvernent les milliers de tireurs français !

— La fête du Tir de 1901 doit — c'est question de vie ou de mort pour le Tir — être une manifestation grandiose : il serait sans grande importance que les suivantes soient plus restreintes, ainsi que nous aurons l'occasion de l'expliquer ultérieurement. Mais, si elle est réduite à une subvention gouvernementale de dix mille francs, comme pourrait le souhaiter certains centralisateurs, dans le but de conserver la suprématie en face du public et de l'Etat, nous pourrions pleurer sur la lamentable fin de ce Tir qui, pour les patriotes français devait apporter la résurrection de notre prépondérance nationale, car les tireurs resteront sous l'impression de *Satory* 1900 et de cette moquerie si caractéristique : *Plaquette bronze argenté*.

Révoons notre rêve ! Pendant ces instants-là, au moins, notre cœur de patriote ne sera pas tenné.

L'Union — nouvelle manière c'est-à-dire purgée de l'esprit particulariste qui en était la constitution — se consacrant exclusivement au développement du tir parmi les masses, a donné au championnat annuel, le caractère populaire qui l'harmonise avec le but poursuivi :

— L'épreuve est faite en deux procédés.

— La première période est dite : *Epreuve populaire*.

— La seconde période est l'épreuve dite *Championnat Français*.

(La série entre la première et la troisième épreuve n'ayant aucune raison d'être est supprimée et les prix répartis sur les deux seules épreuves nouvellement décidées, ainsi que les récompenses attribuées, par cumul, aux classes, aux points et au centre, qui allaient encore aux princes du tir, quand elles auraient autrement mieux servi à allonger l'échelle des prix).

L'épreuve populaire est fixée à 3 francs. Le renouvellement illimité, coûte 2 fr. Tous les tireurs sont lauréats, à la seule condition d'un minimum de trois cartons, donnant droit à un *prix risourne* de 5 fr. espèces ou objet au choix du tireur.

Que l'on compare : La première épreuve présentée par le groupe qui dirige actuellement l'Union, récompense cent tireurs ; donc décourage et chasse tous les participants en dehors de ces cent-là.

La combinaison que nous révoons, permet aux humbles d'opposer quelques balles de plus (augmentation de chances) aux nombreux cartons que les fortunés peuvent aligner par la force du porte-monnaie et, comme point capital, l'effet moral de la récompense certaine y apporte toute sa puissance d'entraînement à la participation.

Il est certain que le bénéfice réalisé par la caisse de l'Union à même la bourse des petits tireurs n'aurait pas l'importance passée, mais l'objectif de l'œuvre patriotique du tir est l'exploitation et l'usage ? Non ! les ressources sont honorables, sacrées et doivent être appliquées à la destination promise : le développement du tir !

La participation des tireurs, à la première épreuve, dite « populaire » sauterait de 600 à plusieurs milliers.

En ce qui concerne l'épreuve définitive du championnat, nous n'avons pas à faire de rêve, car nous sommes en présence d'un problème solutionné : l'expérience de 1900 a prouvé par la participation d'au moins 550 tireurs, l'efficacité de la récompense étendue au détenteur d'un point accessible au plus grand nombre (à 50 points c'était pour ainsi dire la récompense pour tous), en même temps — au point de vue financier — que les prix au delà de l'échelon qui donne une ristourne supérieure au coût de la série, ne coûtent rien à la caisse ; les 220 tireurs ayant fait plus de 50 points, qui ont touché chacun dix francs avaient commencé par payer chacun dix fr. pour tirer l'épreuve. Donc total égal, mais bénéfice par les séries libres pour l'entraînement et profit sur les cartouches.

Or, aujourd'hui, après cette phase vécue, après la tangible preuve de l'excellence du procédé, que constate-t-on ? on constate que les prétendus propagateurs du tir parmi la population, ces douze parisiens à qui l'inertie générale des présidents, de sociétés et les tireurs, donne le droit de croire que l'œuvre du tir s'incarne en eux, c'est leur chose coréacée à merci, ont rasé ce moyen de succès pour les concours provinciaux.

Quels sont donc les tireurs qui seront engagés à tirer une épreuve pour laquelle on demande 10 fr. et qui offre 20 prix espèces (du 1^{er} au 20^e : 25 fr.), puis 80 prix plaquettes tant argent que bronze argenté dont tous les saloryens ont une indigestion qui n'est pas proche d'être dissipée ?

À la vérité, on peut dire que le championnat de 1901 se tirera sur 20 prix !! A partir du 21^e rang : des navrés !

Voilà donc ce que le clan parisien offre à M. le capitaine Moreaux pour constituer le *Clou* du concours de Rennes !! Et encore, il s'agit d'un concours national, mais lorsqu'on n'aura devant soi que la simple fête annuelle du tir quel sera l'os à ronger ?

Concluez, Mesdames les villes postulantes : Rouen, 1902 ; Mâcon 1903 ; Nancy, 1904.

M'est avis que Lyon qui sollicitait la fête pour 1902, se consolera aisément de ne pas avoir à supporter cette inquiétante duperie. E. ISABELLE.

Société de tir de Lyon
Dimanche, 3 mars, le tir sera ouvert de 8 h. du matin à la nuit, avec interruption de 11 h. 1/2 à 1 heure.

Concours public à 200 et 300 mètres. — Le concours public du premier dimanche de mars comprendra deux catégories, savoir : 1^{re} au centre, à 200 m. ; 2^e à la série, à 300 m. A chaque catégorie, une montre aux armes de la Société et quatorze autres prix en médailles et diplômes seront distribués aux lauréats.

Ecole de tir. — Dimanche, 3 mars, première séance du troisième exercice au fusil Lebel à 200 m., et clôture des exercices de la deuxième épreuve, tir réduit à 25 m., système Jouvet.

— Le tir aux cartons et le concours au revolver libre, auront lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures à partir de 11 heures.

Société des Tireurs du Rhône.
Stand de la Doua.

Dimanche, 3 mars 1901, concours mensuel : Première catégorie (série à 300 mètres), trente francs de prix ou primes.

Deuxième catégorie A (série à 200 mètres), trente quatre francs de prix ou primes.

Troisième catégorie B (centre à 200 mètres), trente quatre francs de prix ou primes.

Troisième catégorie (tir réduit séries illimitées), sept francs de prix ou primes.

Ouverture du tir à 8 heures du matin, fermeture à 4 heures du soir. Déjeuner au stand à midi ; se faire inscrire à l'avance.

Le programme détaillé du concours mensuel est à la disposition des intéressés, qui le trouveront au siège de la Société, cours de la Liberté 61, les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir et au stand les jours de concours.

L'ANNUAIRE DES SOCIÉTÉS DE TIR. — L'Union des Sociétés de Tir de France prépare une édition nouvelle de l'Annuaire des Sociétés de Tir pour paraître en mars courant. Les sociétés de tir qui désirent figurer, et qui ont tout intérêt à figurer sur ce document, n'ont qu'à répondre au questionnaire suivant et l'adresser au siège de l'Union des Sociétés de Tir de France, à Paris, 2, passage des Petits-Pères : Localité et département ; titre de la Société ; date de la fondation ; nom et qualités du président d'honneur, du président actif, du vice-président, du directeur de tir, des secrétaires et trésoriers ; adresses du siège social et du stand ; nombre de sociétaires ; coût de la cotisation annuelle ; nombre de cibles et leur distance ; nombre de concours par an et leur valeur ; régime de la société, civile, mixte ou militaire.

A ce questionnaire, ajouter un historique de la société.

Demandez L'IMMORTEL QUINQUINA Spécial

OLD ENGLAND Gents Tailor (Messieurs) 8, rue Lafont, 8

AVIRON

REVUE DE LA PRESSE

Nos rameurs lyonnais se décident enfin à sortir de leur apathique silence, ils écrivent beaucoup en ce moment et nous les en félicitons d'autant plus sincèrement que, depuis longtemps, nous le leur demandions sans grand succès. Par des communications fréquentes à la presse quotidienne et sportive, par des notes d'entraînement suivies on entrevoit toujours un peu plus la vitalité du sport et des sociétés, ainsi que l'intérêt des *Concours sympathiques*. Aussi *Lyon-Sport* a-t-il toujours ouvert largement ses colonnes à tous les rowingmen lyonnais, qui ne profitaient certes pas outre mesure de cette facilité de se tenir en relations avec tous ceux que les sports intéressent.

Quelques-uns ont préféré confier à l'organe spécial du rowing, à *l'Aviron*, la publication de leurs derniers articles et de récentes discussions qu'ils tenaient à adresser plus particulièrement au monde des rameurs en général. Nous n'en avons pas, au *Lyon-Sport*, la moindre jalousie, d'autant plus que, par une réciprocity de bon aloi, nous faisons souvent d'utiles emprunts à notre sympathique confrère *l'Aviron* et que nous signalons toujours avec plaisir ses articles d'un intérêt plus spécial pour notre région, quand nous ne les reproduisons pas in extenso ou de certains extraits. C'est ainsi que nous nous empressons d'appeler l'attention sur deux articles parus dans *l'Aviron* du 23 février :

— L'article : *Le vrai point de vue*, signé Chamarel, est une étude consciencieuse, vraiment raisonnée et documentée de la question des prix en espèces et dans lequel, après avoir rappelé les résultats indéniables des prix en argent, l'auteur conclut sérieusement qu'« il ne faut pas voir, dans le nouveau régime des prix, le désir de copier les Anglais, ni celui de modifier la qualité des rameurs... L'application du nouveau régime a pour but de faciliter à un plus grand nombre la pratique de la viron, d'augmenter le nombre des rameurs, d'assurer des champs plus nombreux dans les régates, tout en permettant des rencontres internationales très intéressantes et qui ne pouvaient se produire antérieurement ».

En passant, aussi, permettez-moi de citer une appréciation coïncidant absolument avec celle que je donnais ici, le même jour, au sujet d'un article précédemment paru dans *l'Aviron* : « Un Lyonnais, ami du Capitole, qui semble parler au nom des Lyonnais, fait un très bel article où fourmillent les affirmations, mais dans lequel on ne rencontre aucun considérant. Son article est plutôt un panegyrique de trois sociétés lyonnaises au détriment de la quatrième, celle-ci étant pour le nouveau régime. » Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Chamarel, je n'ai jamais eu l'avantage d'échanger avec lui mes idées sur cette question, ni sur ledit article, mais je n'en éprouve qu'une plus réelle satisfaction de me rencontrer ainsi avec lui. En effet, il ne me déplaît pas que nous ayons eu tous deux, samedi dernier, à exprimer une opinion pareille sur un article, que, malgré toute ma sincérité, je pouvais encore redouter de mal apprécier, parce que je semblais avoir quelque intérêt à le faire, ou parce que nul n'est prophète en son pays. D'autre part je peux ajouter, aujourd'hui, que, cette opinion de M. Chamarel a été aussi celle de plusieurs rameurs lyonnais qui ont tenu à me la confirmer.

— Un Lyonnais à Du Ponton répond aussi dans *l'Aviron* relativement aux sociétés populaires et au projet préconisant le sport à bon marché. Il déclare à la fois qu'« un pareil projet de société nautique n'est même pas viable » et « pour terminer, dit à M. Du Ponton que nous avons à Lyon des sociétés nautiques populaires comme il le désire ».

Mais l'article, surtout tiré, d'une façon secondaire, toute son importance de ce que *Père Guichannel* — connaissant bien l'administration des sociétés nautiques lyonnaises et donnant d'utiles renseignements sur leur budget, leurs recettes et leurs cotisations, — a grand soin de signaler que : « les membres du *Football-Club Régates Lyonnaises* versent « 24 francs par année. Dans cette dernière société, a beaucoup près la moins importante, le nombre des équipiers est peu nombreux, le matériel faisant défaut ». Or il m'est donné de rectifier et d'assurer que dans cette dernière société, suivant la formule la moins importante (bis répétita placent), la cotisation annuelle est de 36 francs, comme dans les autres. En outre le matériel est loin de faire défaut, car, ainsi que le Lyonnais ami du Capitole a bien voulu le constater, cette société a « laissé dormir d'un profond sommeil qui devait durer de longs mois ses outrygers à deux, à quatre et à huit » et l'on sait comment et pourquoi.

Relèverai-je encore que, contrairement à l'opinion du Père Guichannel, les élèves du Lycée Ampère ne prennent plus prétexte du sport « pour aller le soir boire les derniers bocks servis par des filles dans les brasseries » ? Qu'en pensent nos footballeurs scolaires, qui depuis qu'ils subissent le régime des anglo-manes et s'entraînent sur les pelouses avec leurs ballons oblongs, semblent avoir oublié à la fois de fréquenter les garages le jour et les brasseries le soir ? !! J. B.

Lyon-Sport a eu la bonne fortune de recevoir jeudi, un article signé : *Un ami du Capitole*, que nous ne pouvons insérer dans ce numéro, mais auquel nous réservons, comme il convient, bonne place dans le prochain.

RÉGATES DU CLUB NAUTIQUE DE LYON

Les Régates annuelles de C. N. L., qui avaient été primitivement fixées au 30 juin prochain, viennent d'être reportées au 23 juin, par suite de la grande fête sportive, organisée par le Denier des Ecoles au Parc de la Tête-d'Or, à cette date du 30 juin. Cette fête, dont la partie nautique comprendra probablement, avec des joutes lyonnaises, d'intéressantes régates sur le Lac du Parc, réunira sans doute nos sociétés nautiques, qui auront ainsi l'occasion, au moment où leurs équipes sont bien entraînées, de se mesurer dans des conditions toutes différentes, en eau-morte et sur un parcours auquel elles ne sont pas habituées.

Banquet annuel. — Le Club Nautique de Lyon donnera ce soir, samedi, son banquet annuel, dans les salons Maderni, où cette société a son siège.

OLD ENGLAND Ladies Tailor (Dames) 8, rue Lafont, 8

Gourmets !!! Demandez la **VELOUTINE** Liqueur hygiénique et de dessert, SARRE et Cie, 141, rue Garibaldi.



AUTOMOBILISME

GROS NUMÉROS

M. le Maire de Lyon a répondu par une lettre pleine de malice à la requête à lui adressée par l'Automobile-Club de France relativement à ses « Gros numéros ». Il paraîtrait que cette mesure a mis un frein à la fureur des flots... automobilistes, et que les *voituristes lyonnais*, d'abord numérotés, sont devenus tout-à-coup sages comme de petites images. On a fait le compte, c'est à peine si, depuis ce bienheureux arrêté, il y a eu une seule bonne femme écrasée, et encore c'était une vieille, et c'était bien de sa faute.

M. le Maire nous l'assure et, au nom de la statistique, glorifie son arrêté.

Pense-t-il donc qu'on se fasse écraser pour complaire ou non à un arrêté, même du maire de Lyon ?

S'est-il demandé si, pendant la même période — à Paris par exemple, où les gros numéros n'existent pas, et où la circulation automobile est dix fois plus intense — il s'est produit plus d'accidents qu'à Lyon ?

Nous avons le regret de lui dire que la statistique n'a pas constaté l'écrasement même d'une seule vieille femme. Alors, quoi ? et que devient le palladium « gros numéro » ?

Allons, M. le Maire, convenez-en, vous avez pris, là, ab irato, une mesure inutile et vexatoire, vous vous êtes montré homme d'esprit en la défendant, maintenant laissez-la mourir de sa bonne mort, vous vous montrerez doublement homme d'esprit. A. B.

Le Concours des Carburants.

L'Automobile-Club de France organise, pour le 1^{er} mai prochain, un concours de carburants pour moteurs à mélange détonnant. Ce concours aura lieu au laboratoire de l'A. C. F. à Levallois-Perret, rue du Bois. Il portera sur la consommation de combustible par cheval-heure, mesuré sur l'arbre, à différentes vitesses du moteur. On tiendra compte également de l'état des organes après 10 heures de marche consécutives, et sans aucun nettoyage. Les concurrents doivent donner le prix de leurs produits et leur pourcentage en alcool. Ils fourniront également la liste des détaillants chez lesquels les kits produits peuvent être achetés.

L'exécution de ce programme est confié à une commission composée de membres de l'Automobile-Club non concurrents.

Echos d'Auto

C'est demain dimanche, que passeront dans notre ville, M. Ballif, président du Touring-Club de France, et le docteur Petit.

La raison de leur visite, toute intéressée qu'elle soit, n'en a pas moins une grande importance pour beaucoup de chauffeurs lyonnais.

Tout le monde sait, en effet, que le *Touring-Club*, de concert avec l'Etat et les départements intéressés, fait construire une route reliant Cannes à St-Raphaël, par le bord de la mer. C'est celle que l'on appelle route de la Nouvelle Corniche.

En présence des nombreux travaux d'art que nécessite le tracé, le chiffre des dépenses va dépasser 300.000 francs. Cette somme n'est pas encore réalisée. Il importe de stimuler les bonnes volontés et de provoquer des souscriptions. C'est dans ce but que le Dr Petit fera à Lyon, une conférence, à laquelle sont invités les Télecistes Lyonnais. Pour qui connaît la parole facile et spirituelle du Dr Petit, cette conférence s'annonce comme devant avoir un très gros succès.

À moins de contre-ordre, voici les dates fixées pour la course Paris-Berlin. Epreuves des touristes : 25 juin ; épreuve de vitesse : 27 juin.

Ces épreuves sont à courir en trois étapes : 27 juin : Paris, Aix-la-Chapelle ; 28 juin : Aix-la-Chapelle, Hanovre ; 29 juin : Hanovre-Berlin.

À la suite des articles publiés dans la *Revue du Touring-Club* sur les hôtels d'altitude et de cure d'air, le Syndicat d'initiative d'Auvergne a décidé la mise au concours d'un projet d'hôtel, chalet ou auberge de montagne, à édifier dans les sites pittoresques du Puy-de-Dôme, et sollicité le concours du Touring-Club.

Sur le rapport de M. G. Rives, membre du Comité technique, le Conseil d'administration du Touring-Club a accordé son patronage à ce concours et voté une somme de cinq cents francs et trois médailles (vermeil, argent et bronze), destinées à récompenser les auteurs des projets les meilleurs.

Le Guide Michelin indispensable aux touristes et chauffeurs, voyageant en France, paraît chaque année au printemps.
Nota. — Le guide Michelin ne doit pas être vendu; le demander aux dépositaires du stock Michelin ou bien envoyer 0 fr. 30, à Michelin et Cie, à Clermont-Ferrand, pour le recevoir en papiers d'affaires recommandés.

AUTOMOBILINE

DESMARIS FRÈRES, PARIS

Petites Recettes et Renseignements Utiles

Extinction de l'essence et du pétrole. — On sait qu'au lieu de l'éteindre, l'eau active la combustion de l'essence et du pétrole; il y a cependant, un moyen très simple de conjurer cet incendie si dangereux: il consiste à verser du lait sur le liquide en feu, immédiatement tout danger disparaît.

Graisse pour empêcher les robinets de fuir. — Cette graisse est composée de 1/3 de suif, 1/3 de gomme-pare et 1/3 de graphite finement pulvérisé; on fait fondre séparément la suif et la gomme, puis on mélange les deux ingrédients en y ajoutant le graphite.

Nettoyage des mains. — Le « motoriste » qui a les mains salées par l'huile de graissage et le cambouis des mécanismes, n'a qu'un moyen pour se nettoyer complètement les mains (surtout en hiver): se frotter les mains avec gros comme une noix de vaseline ordinaire, puis enlever le tout avec du savon de Marseille et de l'eau chaude. Cette méthode a pour avantage d'assouplir la peau et de l'empêcher de gercer.

Rouille. — Pour faire disparaître la rouille sur une pièce de fer sans déformer celle-ci, on peut employer, avec avantage, la *Terre pourrie* (qu'on trouve chez tous les marchands de couleurs), délayée dans une quantité suffisante d'huile de graissage.

Rouille des vis. — Pour empêcher les vis à métaux de se rouiller, dans leur partie fileté, on conseille de les tremper au moment de leur emploi dans un mélange en parties égales de graphite très finement pulvérisé et d'huile minérale: ce mélange a en outre l'avantage de faciliter le serrage parce qu'il agit comme lubrifiant.

Rouille de l'acier nickelé. — Pour enlever la rouille sur le fer et l'acier, même nickelé, faire tremper pendant cinq ou dix minutes l'objet rouillé dans une dissolution de cyanure de potassium à raison d'une partie de cyanure pour deux d'eau, puis frotter.

Pour rechercher une fuite. — Près d'une mare, d'une rivière, c'est facile. On n'a qu'à plonger la roue dans l'eau. Aux bulles d'air qui s'échappent, on reconnaît bien vite l'endroit perforé. On peut aussi le découvrir en approchant la joue: on sent un petit soufflé d'air. Mais si le pneu est déjà dégonflé, il faut chercher la fuite de la manière suivante:

Gonfler fortement la chambre et faire circuler la roue dans une cuvette pleine d'eau; la sortie des bulles indique l'endroit de la perforation. Vider bien la chambre, puis nettoyer la place perforée à la benzine, y étendre la dissolution spéciale qui est dans la trousse, et en faire autant sur le morceau de feuille anglaise ou pièce de caoutchouc qu'on a coupée en rond ou en ovale avec des ciseaux, afin qu'elle ne dépasse que d'un centimètre la surface de la perforation. Laisser sécher la solution, qui, en deux ou trois minutes, devient brillante, apposer la feuille anglaise sur la partie enduite du pneu perforé, appuyer quelques minutes avec les doigts pour bien coller la pièce de caoutchouc dont les bords ne doivent pas se relever.

Regonfler, repasser dans l'eau pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuite. Chasser l'air de la chambre à moitié, la glisser dans la jante, en commençant par remettre la jante en place; réintégrer un côté de l'enveloppe entièrement avec les doigts; puis l'autre de même jusqu'à ce que l'aide des instruments devienne nécessaire. — Avant de gonfler, vérifier si la chambre à air ne se trouve pas pincée par les bourrelets ou talons.

Autre moyen pour découvrir une fuite. — Faire mousser du savon sur une éponge, en frotter le pneu: on verra des bulles se former à l'endroit perforé.

Le pétrole sans odeur. — Pour rendre le pétrole inodore, on introduit dans le réservoir à pétrole, suivant les dimensions, deux ou trois boules de naphthaline ordinaire, et l'on ajoute toutes les semaines ou à des intervalles de temps que l'usage indiquera, une boule nouvelle.

Ciment pour bandages. — Faire fondre 57 gr. de shollac et la même quantité de gutta-percha, puis, tout en tournant constamment, ajouter environ 6 grammes de minium et autant de soufre qu'on a fait fondre préalablement. On doit employer à chaud, puis on applique immédiatement la pièce.

Vêtements en caoutchouc. — Pour rendre la souplesse des manteaux de caoutchouc, on peut les tremper dans une solution ammoniacale faible et tiède; le plus simple, toutefois, est d'empêcher les

OCCASIONS

ROCHET-SCHNEIDER. — Voiture 12 chevaux, vis-à-vis, pneu 90 m/m, roues bois, roulements à billes, moteur 2 cylindres, allumage électrique, 3 vitesses, courroies et engrenages: 12, 25, 50 kilomètres à l'heure. Livrée en 1900. Très bon état. Occasion exceptionnelle.

ROCHET FRÈRES. — Voiturette avec radiateurs. — Très bon état. Marche parfaite.

PRUNEL. — Voiturette modèle 1900. — Marche garantie. Presque neuve.

PANHARD et LEVASSOR. — Superbe voiture absolument neuve. — Huit chevaux, 4 places. A prendre sans perdre de temps.

VOITURE DAIMLER. — 4 cylindres, 8 chevaux ayant appartenu à M. Jalineck, état de neuf. Prix exceptionnel: 16.000 francs.

VOITURE MIEUSSET. — Très élégante, 3 vitesses, marche arrière, 7 chevaux. 6.000 fr.

VARIÉTÉS

Notre confrère, le Nord-Sportif, nous en conte une bien drôle: Un directeur d'asile d'aliénés achète une voiture automobile et met en demeure son domestique d'avoir à faire son apprentissage de chauffeur. Le domestique se fait prier, non pas par antipathie pour ce genre de sport, mais par crainte des accidents. Le brave homme, qui est très observateur, a remarqué, en effet, que tous les chauffeurs que l'on croise sont aveugles ou peu s'en faut, témoins les grosses lunettes qu'ils portent. C'est cette raison, seule, qui le décourage! Quel veinard, tout de même, ce directeur d'asile: son domestique n'aime pas les lunettes, mais il lui en sert de bien bonnes, et le jour où, parvenu au grade de chauffeur, il viendrait à manquer d'essence, son esprit, seul, suffirait à lui faire faire son chemin.

Et puisque nous sommes sur le chapitre des aveugles, j'aime autant vous narrer, tout de suite, la mésaventure d'un cycliste très myope qui, dans les environs de Copenhague, pédalait ferme. Le roi de Danemark et le prince de Valdemar s'en allaient, déambulant, précisément au même endroit. Le hasard voulut que le cycliste ne reconnût pas les promeneurs; appels de trompe, appels de voix, rien ne put ébranler la majesté de Leurs Majestés, qui s'en allaient, déambulant encore, sans vouloir même tourner la tête. Dès lors, aveuglé par la colère, le cycliste fond sur eux... Et allé donc, c'est pas son père!... et tappe dans le mil... lieu du roi. Oh! fatalité! Le prince de Valdemar est simplement ébloué, et le roi ramasse une pelle... royale. Le cycliste ne reconnaissant pas son souverain, se met incontinent à l'insulter, mais le prince Valdemar l'arrête et le remet aux mains de la police.

Apprenant à qui il avait affaire, le cycliste a présenté, vous devez vous en douter, des excuses tellement plates, que le roi a ordonné sa mise en liberté.

C'est égal, voilà un pélarlard qui peut se vanter d'être maître en son genre. On le renvoie les mains nettes, alors qu'il a insulté et culbuté un roi... non, ce n'est pas possible, ou alors, c'est qu'il lui a rudement tapé dans l'œil!

CHASSE AUX ANNONCES

Cueilli dans une des grandes feuilles sportives de ces derniers jours:

« A vendre, réchaud sans mèche, spécial pour autos, garanti explosible et inversable!... »

— Eh! bien, vrai, si celui qui a confié cette réclame au typo n'est pas content... Au fait, ne me demandez pas son nom, je ne pourrais vous donner aucun renseignement, même connexe... plausible, si ce n'est que je suis dans l'impossibilité matérielle, l'annonce en fait foi, de vous vendre la mèche.

Essence de Pétrole Spéciale
MARQUE FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
POUR
Moteurs et Automobiles

CYCLISME

Comité décentralisateur du Rhône

U. V. F.

L'Union Vélocipédique de France nous communique la note suivante:

La Commission d'Amateurisme rappelle aux membres individuels de l'U. V. F. ainsi qu'aux membres de sociétés affiliées, possédant une licence amateur, qu'ils pourront s'aligner dans toutes les épreuves non dotées de prix en espèces, sans se préoccuper de savoir quels en sont les organisateurs ni sous quels règlements elles sont disputées, latitude entière est laissée à ce sujet.

LE BANQUET DE L'U. V. F.

Nous rappelons que le banquet-organisé par le personnel consulaire du Comité décentralisateur du Rhône, aura lieu le samedi 9 mars prochain, à 7 heures du soir, dans les salons Maderni, place de la Bourse.

Le prix du banquet est de 7 francs. L'on peut se procurer des cartes chez MM. Lagaune, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville; F. Deloger, 25, chemin Feuillat; Exalty, 1, rue Grenette; Clément, 2, cours Gambetta; Guichard, 25, rue Grenette, à Lyon.

Conférences. — Les conférences militaires, sous le patronage de l'U. V. F., auront lieu au Palais du Commerce, les mercredis 6, 13 et 20 mars. Ces conférences seront faites par le lieutenant Ferry, du 158^e de ligne, désigné par le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon. Tous les cyclistes peuvent assister à ces conférences militaires. Des cartes sont à la disposition des sociétés, chez le chef-consul, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le mercredi 27 mars, toujours au Palais du Commerce; salle des réunions industrielles. M. d'Auverville, avocat, membre du *Bicycle et Automobile Club* de Lyon, fera une conférence et traitera le sujet « Sur la femme et la bicyclette ».

U. S. F. S. A.

L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques nous communique la note suivante:

La Commission de Vélocipédie U. S. F. S. A., F. C. A. F. rappelle aux amateurs de ces deux Fédérations que toute épreuve courue sous des règlements autres que ceux de la Commission U. S. F. S. A., F. C. A. F. leur est interdite.

CYCLOPHILE LYONNAIS

Bal annuel. — C'est ce soir qu'aura lieu, dans les salons Monnier, place Bellecour, le grand bal annuel du *Cyclophile Lyonnais*, toujours si vivement attendu dans le monde sportif lyonnais. Cette soirée terminera l'heureuse série de fêtes que le C. L. a su rendre si attrayantes durant notre rigoureux hiver.

CONCOURS DE MANILLE AU CYCLOPHILE LYONNAIS

En attendant de se mesurer sur piste et sur route, les membres du Cycle continuent à charmer leurs soirées d'hiver, par d'innocentes distractions. Vendredi, 22 février, avait lieu, au Cerole, le concours annuel de manille. M. Louis Bal a été proclamé champion pour 1901. Ce titre est bien placé, car l'ami Bal est un des fins joueurs de la *croisée*, un des rares qui ait le secret de savoir jouer sa manille, couper le manillon et passer sa fausse!!!... Nombre de quadrettes ont rivalisé de savoir et d'entrain; mais les cartes ont quelquefois posé des lapins aux malins de l'as de trèfle. La première partie, MM. Terrasse, Francillon, Dufour, Charmey, Burdin, etc., ont lâché le tapis. MM. Rohmer et Alphonse Brunier, deux fois heureux au tirage au sort, ont gagné d'office les 2^e et 3^e parties. Remarquable la belle émulation de l'avant-dernière partie, jouée entre MM. Marius Brunier, Paulard, et Bal, Gougenheim; la belle laisse l'avantage à ces derniers.

L'heure du Championnat a sonné: MM. Rohmer et Alphonse Brunier, d'une part; Bal et L. Gougenheim, de l'autre. Une partie gagnée de chaque côté, ouvre des espérances dans les deux camps; mais à la « belle », MM. Rohmer et A. Brunier passent sous le tapis. MM. Bal et L. Gougenheim sortent vainqueurs par 44 points à... (je n'ose le dire!). L'écart entre les vainqueurs donne le titre de champion à notre sympathique ami. Encore une bonne soirée au *Cyclo*. R. ROYER.

Grandes Courses cyclistes de Nice.

Première Journée (dimanche 10 mars). — Grande internationale bicyclettes, ouverte à tous coureurs. série de 1.600 m.; finale de 2.800 m. Au 1^{er}, 400 francs; au 2^e, 200 francs; au 3^e, 100 francs.
— Course militaire (armée active), trois prix médailles;
— Course de tris-porteurs: 30 francs au premier; 20 francs au deuxième et 10 francs au troisième. En outre à cette réunion aura lieu le championnat de vitesse du V. S. N. et une internationale-régionale (?)

Deuxième journée (lundi 11 mars). — Course de motocycles, trois médailles;
— Course de primes internationale, bicyclettes, 12 tours, prime de 10 francs au premier et 5 francs au deuxième; prime finale de 50 francs au premier, 30 francs au deuxième, 20 francs au troisième;

— Internationale bicyclettes consolation: 1^{er} prix 50 francs; 2^e prix 30 francs; 3^e prix 20 francs. Une course régionale pour amateurs. — Les coureurs et amateurs devront être munis de la licence de l'U. V. F. ou d'une société étrangère reconnue affiliée. Pour renseignements, s'adresser chez M. Raven, secrétaire du V. S. N., 34, rue Masséna, à Nice.

Touring-Club de France.

QUATORZIÈME RÉGION.

Les membres du T. C. F. peuvent se procurer dès à présent au local du Club, 27, rue de l'Arbre-Sec à Lyon, et sur la présentation de leur carte de sociétaire portant le timbre quittance de 1901, l'Annuaire des Pays Etrangers (1 fr. 50) qui vient de paraître et contient des indications nombreuses et précieuses sur les hôtels, règlement de circulation des bicyclettes et automobiles, tarifs de douanes et de transports, excursions, etc. Ils pourront également s'y procurer l'Annuaire général (France) et l'Annuaire spécial pour l'automobile dès qu'ils seront parus (février et mars).

DIJON. — L'Amical-Club de Dijon vient de renouveler son bureau pour l'année 1901, de la manière suivante: MM. Bertin, président; Charles Perrignon, de Troyes, Pierre Faucher, vice-présidents; Paul Perrignon, de Troyes, trésorier; Albert Collin, délégué.

Les commissions sont ainsi composées: Commission sportive: MM. Renaut, Potot, Mouillon.

Commission des promenades: MM. Collin, Bertin, Quioec.

L'Assemblée a décidé de continuer son affiliation à l'U. V. F.

Après avoir approuvé les comptes du trésorier, l'organisation d'un banquet pour fin de décembre a été décidée, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la Société. Il n'y a en effet qu'un an que l'A. C. D. est fondé, et il compte déjà plus de soixante membres actifs et autant de membres honoraires. Il est appelé à devenir une des plus importantes sociétés vélocipédiques de la région.

Un grand match. — Lundi a été décidée la rencontre entre Jacquelin, le champion français, vainqueur en 1900 du Grand Prix de Paris, du Championnat du Monde, etc., avec Major Taylor, le nègre américain, lui aussi champion du monde en 1899, et qui passe en Amérique, pour être le successeur de Zimmermann.

Cette rencontre aura lieu au vélodrome du Parc des Princes, le jeudi de l'Ascension.

OLD ENGLAND Girls Tailor (Fillelles)

Accessoires pour Cotillon A LA BOULE DE NEIGE
5, place de la Charité, LYON

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est

Assemblée mensuelle. — La réunion mensuelle du comité aura lieu mardi prochain, 5 mars, à 9 heures, au siège du comité, café Gaidon, 1, rue Victor-Hugo. Tous les délégués sont priés d'y assister.

Commission d'escrime. — La commission d'escrime se réunira le lundi, 4 mars, au siège. Ordre du jour: durée des assauts; jury.

Commission de football. — 25 février 1901. — Présents: MM. Vuillemer, F. C. R. L.; Motte

Brochu, R. C. L.; Rohner, R. C. B.; Guichard, S. R.

La commission décide de demander au Comité d'accorder pour les championnats l'entrée gratuite des terrains de football à tous les sous-officiers, caporaux et soldats de la garnison.

— Que toutes les entrées payantes pour les matches de championnat soient uniformément de 1 franc, comme cela a déjà été fait pour le match F. C. R. L.-A. C. J. O. L.

La commission homologue les résultats des matches de championnat joués dimanche. R.C.L.(1) contre A. C. J. O. L. (1).

L'Athlétique déclare forfait, match acquis au Racing. Arbitre M. Clerc, R. C. L. (2), contre U. S. L. A. (2). Le Racing est vainqueur par 8 points (2 essais, 1 but) contre 3 (1 essai). Arbitre M. Joé Vuillemer.

— La commission, se basant sur une décision de la commission de football-rugby de l'Union, du 13 février, au sujet du match Toulouse-Montauban, rejette la réclamation de l'Athlétique dans le match A. C. J. O. L.-F. C. R. L.

La commission homologue donc le résultat: F. C. R. L. vainqueur par 17 points à zéro.

— Le match U. S. L. A.-F. C. R. L. première est renvoyé au 3 mars. Arbitre M. Balmas.

— Le match comptant pour le championnat interscolaire Lycée Carnot de Dijon contre Lycée de Bourg est renvoyé au 10 mars. M. Brochu n'étant plus libre à cette date, le match sera arbitré par M. Guignard, du R. C. B., ou, à son défaut, par M. Pinsonneaux.

— Le match interscolaire entre le lycée de Roanne et le lycée de St-Etienne est acquis à ce dernier par suite du forfait de Roanne.

— La commission regrette que les délégués désignés officiellement pour les matches des 10 et 24 février, sur le terrain du R. C. L., se soient absentés et exprime le vœu qu'en cas d'absence des délégués, le club recevant prenne les dispositions nécessaires pour assurer la recette.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

FOOTBALL-CLUB-RÉGATES LYONNAISES

Commission de Football (Lundi 25 février). — Le match de championnat contre le Lycée n'ayant pu avoir lieu le 24 février, par suite du mauvais temps, est remis au 3 mars. Il se jouera à 2 h. 1/2 précises entre le match d'équipes secondes et celui d'équipes troisièmes.

M. Peillon n'étant qualifié pour les championnats que dans quinze jours, la Commission estimant qu'il faut le plus possible entrainer l'équipe qui disputera les finales du Championnat de France en cas de victoire dans le Championnat du Sud-Est, charge M. Vuillemer de demander au R. C. L. l'autorisation de laisser jouer M. Peillon dans le match du 10 mars et lui donne pleins pouvoirs pour offrir au R. C. L. toutes les compensations qu'il pourrait demander.

— Tous les équipiers sont convoqués sur le terrain dimanche; les équipiers deuxième à 12 h. 1/2; les équipiers premiers à 2 heures et les équipiers troisièmes à 4 h. 1/2. La plus grande exactitude est recommandée, les matches devant commencer aux heures fixées par la Commission du Sud-Est.

RACING-CLUB DE LYON

Séance du 27 février. — Présents: MM. Conty, Motte, Manière, Drevel, Deck, Rohner, Brochu. Le Comité reçoit M. Géo Vuillemer, délégué du F. C. R. L., qui demande au R. C. L. de laisser jouer M. Peillon dans le match de championnat entre les équipes premières des deux clubs, le 10 mars, quoique ce joueur ne soit pas qualifié, moyennant quoi la totalité de la recette sur le terrain sera abandonnée au Racing.

M. Vuillemer se retire et le Comité délibère. A l'unanimité, la proposition ci-dessus est repoussée. Au nom du Comité, le vice-président, M. Conty, notifié au délégué du Football-Club-Régates Lyonnaises que le Racing-Club de Lyon s'appuyant sur ses traditions sportives ainsi que sur les règlements de l'Union se voit dans l'obligation de refuser cette autorisation.

Pour le Comité: le Secrétaire général: LÉON ROHNER.

A propos de Paul Blanchet

Les nombreux athlètes qui suivent, depuis plusieurs années, le mouvement athlétique, en France, ont tous entendu parler de Paul Blanchet, le vaillant explorateur qui vient de périr au Soudan. Paul Blanchet fut, on le sait, en 1894, champion de France, de 400 mètres, sous les couleurs du Racing-Club de France.

Nous croyons donc de notre devoir de signaler à nos lecteurs la conférence que donnera, demain, 3 mars, à 8 h. 1/2 du soir, la Société de Géographie de Lyon, dans l'amphithéâtre du Palais Saint-Pierre, rue de l'Hôtel-de-Ville. Cette conférence sera faite par M. Lucien Tignal, membre de la mission et ami personnel de Paul Blanchet. Des projections lumineuses accompagneront le récit de l'explorateur, que nos athlètes ne manqueront pas d'aller applaudir.

FOOTBALL

Le Championnat du Sud-Est

Championnat Interclubs.

Equipes premières.

CLUBS	Joués	Gagnés	Perdus	Nuls	Points
Racing-Club de Lyon	2	2	0	0	4
Football-Club-Régates Lyonnaises	1	1	0	0	2
Athlétique-Club et Jeux Olympiques	2	0	2	0	0
Union Sportive du Lycée Ampère	1	0	1	0	0

Equipes secondes.

CLUBS	Joués	Gagnés	Perdus	Nuls	Points
Racing-Club de Lyon	2	2	0	0	4
Athlétique-Club et Jeux Olympiques	1	0	1	0	0
Union Sportive du Lycée Ampère	4	0	1	0	0
Football-Club-Régates Lyonnaises	0	0	0	0	0

Championnat Interscolaires.

ASSOCIATIONS	Joués	Gagnés	Perdus	Nuls	Points
U. S. Lycée de St-Etienne	1	1	0	0	2
U. S. Lycée de Roanne	1	0	1	0	0
U. S. Lycée Ampère	0	0	0	0	0
U. A. Lycée Carnot	0	0	0	0	0
A. G. Lycée Lalande	0	0	0	0	0

Equipes premières.

Par suite de l'état du terrain, le match d'équipes premières entre le F. C. R. L. et le Lycée Ampère qui devait se disputer dimanche dernier, a été ajourné, et se disputera demain sur le terrain du Football-Club ou pelouse des Courses au Grand-Camp.

— Le match comptant pour le Championnat du Sud-Est d'équipes premières qui devait avoir lieu entre les équipes du Racing-Club de Lyon et de l'Athlétique-Club et Jeux Olympiques, a été acquis au Racing, l'A. C. J. O. L. ayant déclaré forfait. M. Clerc était arbitre officiel.

Equipes secondes

Racing-Club (2) contre Union Sportive du Lycée Ampère (2). — Le coup d'envoi est donné par le R.C.L. et les avants chargent vivement, mais l'arrière renvoie le ballon dans les 50 m. où le jeu se continue.

A la sortie d'une mêlée, le ballon arrive aux trois-quarts de l'U. S. L. A., et, après une série de passes très bien faites, J. Seiltier marque un essai; le but est manqué.

Le jeu devient alors très vif, les avants du R.C.L. enfoncent ceux l'U. S. L. A. dans les mêlées, mais les trois-quarts, malgré plusieurs séries de passes, ne peuvent arriver à marquer, étant impitoyablement plaqués par les trois-quarts adverses.

Enfin, au sortir d'une mêlée, Chatillon, l'excellent demi du R.C.L., part en driblant suivi par ses trois-quarts et un essai est alors marqué, le but n'est pas réussi, puis la mi-temps est bientôt sifflée.

A la reprise, toujours le jeu vif de la part des avants qui empêchent la plupart du temps les passes des trois-quarts. Sur un coup de pied donné par un trois-quarts du R. C. L., les avants chargent et l'arrière de l'U. S. L. A. et ayant manqué son ballon, un essai est alors marqué par Pascal, un avant du R.C.L., le but est transformé par Roure; malgré un retour énergique du Lycée, celui-ci ne peut arriver à marquer et la fin est bientôt sifflée.

En somme, très jolie partie, très intéressante et fort disputée. L'arbitre, M. J. Vuillemer, du Football-Club, proclame le R.C.L. vainqueur par 8 points (2 essais, Roure, Pascal; 1 but. Roure) à 3 points (1 essai Seiltier), au Lycée Ampère.

R. C. L. — Arrière. Paul Stugocki; trois-quarts, M. Stugocki, Sonnier, Doz, Roure, Delorme; demis, Chatillon (cap.), Roth; avants, Mantrand, Pascal, Richard, Bleicher, Chabert, Bourey, Dreyfus.

U. S. L. A. — Arrière. Charlet; trois-quarts, J. Seiltier, Gay, V. Gillon, Lacharme; demis, Charvet, Vigoureux (cap.); avants, E. Gillon, Boisson, Duranton, P. Seiltier, Junier, Gallin, Piat, Halé.

Le Championnat interscolaires.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le match Lycée Carnot de Dijon contre Lycée de Bourg, a été renvoyé au 10 mars, par suite de l'état défectueux du terrain.

— D'autre part, le Lycée de Roanne, ayant déclaré forfait pour le match que cette association devait jouer contre le Lycée de Saint-Etienne, ce dernier a été déclaré vainqueur et se trouve donc qualifié pour jouer le 17 mars à Lyon contre le Lycée Ampère.

Les matches de demain

Trois matches de championnat se disputent demain, pelouse des Courses, au Grand-Camp, entre les équipes première, secondes et troisièmes du Football-Club Régates Lyonnaises, et de l'Union Sportive du Lycée Ampère.

Association Sportive des Étudiants de Lyon.

Domino, Carlot, Bouillet, jouera demain, 3 mars, le premier match comptant, pour les championnats du Sud-Est.

L'équipe, quoique privée de deux équipiers premiers, fera tout son possible pour confirmer ses victoires précédentes et prendre la belle sur le Stade Roannais, de façon à se mesurer contre l'équipe gagnante de Lyon le 31 mars prochain.

L'Union Sportive du Collège de Chalon a joué, dimanche matin, une partie d'entraînement sous la direction de M. Fareot, bon travail dans les deux équipes; nous avons particulièrement remarqué, à l'équipe première, M. Bourgeot, qui s'est signalé par de superbes interceptions de passes, et, en l'équipe seconde, M. Boivieux, un tout jeune, qui promet de devenir un demi excellent.

L'U. S. C. C. jouera, dimanche matin, un match contre une équipe mixte, 2 et 3 du R.C.O. M. Chantreud arbitra.

A. DARCRET.

BEAUNE. — Les Unionistes Beaunois ont déserté dimanche dernier le terrain de football, pour se livrer au patinage. Il y avait foule sur la glace magnifique du lac Pierre Joigneux. Tout le monde a patiné à cœur joie; sentant que le dégel n'était pas loin.

La saison de football est à peu près terminée à l'U.S.B. Le match conclu avec l'équipe 2^{me} du R.C.C. n'aura pas lieu. Il ne reste plus qu'une rencontre en perspective, c'est la revanche contre l'équipe 2^{me} du R.C.B., fixée au 10 mars.

L'Union sportive Beaunoise va très probablement établir au terrain du Parc de la Bouzaise, une piste de courses à pied et, si cette société n'a pas eu une saison de football bien brillante, il est à présager qu'elle se rachètera cet été dans les courses à pieds et les jeux athlétiques. BELIN.

Le Championnat des Alpes

Equipes premières.

GRENOBLE. — Le match final du Championnat des Alpes, mettant aux prises le Stade Grenoblois et le Lycée de Grenoble, s'est disputé, dimanche dernier, par un temps magnifique et devant une assistance enthousiaste. Le terrain était malheureusement très boueux. Pendant la première mi-temps les deux équipes, malgré leurs efforts, n'ont pu arriver à marquer. Un quart d'heure avant la fin, Mourier marque un essai pour le Stade, mais deux minutes avant la fin Chatain égalise les points. L'arbitre, après avoir prolongé le match de deux reprises de dix minutes, déclare le match nul et le renvoie à demain, 3 mars.

Equipes secondes.

Le Vaucanson-Sport (1) et le Lycée de Grenoble (2) se sont rencontrés sur le terrain du Stade Grenoblois. Le Lycée a triomphé par 5 points (1 essai, Finet, transformé par Reyel), à rien.

VOIRON. — L'Union Athlétique Voironnaise (1) et la Sphérobol Voironnaise se sont rencontrés dimanche. Le terrain était recouvert de 15 centimètres de neige. La Sphérobol Voironnaise a triomphé par 3 points (1 essai) à rien.

ROMANS. — Match de Championnat entre les équipes premières de l'Union Sportive St-Marcellinoise et du Stade Romanais. — Dimanche s'est disputé à Romans un match comptant pour les championnats des Alpes, entre ces deux sociétés. Les deux équipes étaient incomplètes; au S. R. il manquait deux trois-quarts et un avant, à l'U.S.S.M. un trois-quart et un demi, remplacés de part et d'autre par des équipiers seconds.

Une nombreuse assistance, profitant du beau temps se pressait sur les lignes de touche et a suivi avec un vif intérêt toutes les phases de la partie. Remarqué: M. le lieutenant-colonel du 75^e et plusieurs officiers. — Dès le début, Romans prend nettement l'offensive et refoule St-Marcellin dans ses 25 mètres, bientôt, à la suite d'une passe; le ballon arrive entre les mains de Fintrin qui, chargeant en force, marque pour Romans un essai en mauvaise position; le but est manqué. Au coup de renvoi, St-Marcellin se dégage et pousse vers les buts romanais une pointe dangereuse, mais le ballon est ramené par un dribbling des avant romanais; une série de tenus a lieu et Plasson, s'échappant tout-à-coup, va marquer pour Romans un nouvel essai entre les poteaux. Le but est manqué.

Après la mi-temps le jeu se porte de nouveau dans les 22 mètres St-marcellinois; le S. R., supérieur en mêlée, s'empare continuellement du ballon, et de magnifiques séries de passes ont lieu entre les trois-quarts cependant peu homogènes. Mais l'U.S.S.M. serre son jeu et, par ses plaquages, neutralise complètement les tentatives adverses, si bien que la fin est sifflée sans que de nouveaux points aient été marqués. A signaler le jeu brillant de l'arrière romanais, Nalle, qui, entouré par les avant adverse est sur le point d'être plaqué, essaie, avec un beau sang-froid, un dropped-goal à 40 m, et ne le manque que de quelques centimètres.

M. Debon, du S.G., a rempli les difficiles fonctions d'arbitre à la satisfaction générale, et proclamé la victoire du Stade Romanais par 6 points (2 essais Plasson, Fintrin) à 0.

La victoire du Stade Romanais le désigne comme

adversaire de la Société gagnante de Voiron. Cette nouvelle rencontre aura lieu à Romans demain dimanche, et ne peut manquer d'être sensationnelle.

Voici la composition de l'équipe du S.R. qui a joué dimanche: arrière: Nalle; trois-quarts: Fintrin (cap.), Tiran, Revol, Breton; demis: Ciambellotti, Donadieu; avant: Rimet, Plasson, Nicolle, Ginier, St-Cyr, Clot, Chaumard, Asquery.

QUINA CHABLY

Vente en Gros: C. DESPLAGE, Lyon

GENTIANE FRANÇAISE

CROSS-COUNTRY

Le Championnat National

Mercredi a eu lieu la clôture des engagements pour le championnat de cross-country national. La liste comporte les inscriptions de 29 équipes, soit 290 coureurs. C'est un véritable succès qui, jusqu'à ce jour, n'a jamais été atteint, et le départ ne manquera pas d'être intéressant.

Notre région sera fort bien représentée puisque, en outre du Racing-Club de Lyon, champion du Sud-Est, l'Union sportive Dijonnaise et le Racing Club Bourguignon, quoique battus à Lyon, ont décidé d'y prendre part. C'est donc une nouvelle lutte en perspective entre les trois clubs rivaux du Sud-Est. Quel sera celui qui, dans cette épreuve définitive montrera la meilleure forme?

L'équipe du R. C. L., depuis sa victoire dans le championnat, a suivi un judicieux entraînement; elle sera renforcée, dans le National, par Pacoud, un coureur de la classe des Dreypn et Raymond. Sinon meilleur que ces redoutables équipiers, il n'avait pu courir à Lyon, n'étant qualifié qu'à partir du premier mars. Aussi, l'équipe est pleine de confiance. Demain, elle courra, à Tassin, son dernier cross avant le championnat, sur un parcours tracé sur les données du National.

L'équipe lyonnaise sera ainsi composée: MM. Pacoud, Dreypn, Raymond, Roth, Gaudillat, Tharin, Cagnon, Moissonnier, Brochu et Mage.

Elle partira de Lyon probablement vendredi soir, par l'express de 7 h. 30., afin d'avoir un jour pour se reposer des fatigues du voyage.

Il est probable également que le Sporting-Club

de Marseille, le Cercle sportif Grenoblois, l'Union sportive Dijonnaise et le Racing-Club Bourguignon prendront le même train.

Dans ce cas, ce serait un fameux team qui débarquera, samedi matin à 6 h. 10, dans la capitale. Nos amis les Parisiens et surtout les Bordelais, devront compter avec eux.

Inutile de dire que nous serions heureux de voir l'un des clubs de notre région rapporter le fanion tant convoité.

SPECTACLES CONCERTS

THEATRE-BOUFFES DE LA SCALA. — Il faut se hâter d'aller voir *Néniche*, car la charmante opérète en est à ses dernières représentations et va être remplacée sur l'affiche par *M'amour*, le succès actuel du Palais-Royal.

CASINO DES ARTS. — Après une suite triomphale de représentations, voici la coquette revue *C'est tapé!* arrivée à sa cinquantième représentation. Aussi jeune, aussi amusante qu'au début, l'œuvre de MM. Verdollet et Raoul Ginoh, repart gaiement pour la centième, d'autant plus que des scènes nouvelles, un acte entier, vont revenir prochainement lui redonner un nouvel attrait et une nouvelle actualité.

ELDORADO, cours Gambetta. — M. Ferdinand Jean, toujours soucieux de plaire au public, a complètement renouvelé sa troupe.

Le programme comporte la présentation des nains acrobates les Picolos, numéro très original; les duettistes, à transformations, Berlove; le réputé dresseur de chiens, Ritter, et sa meute savante; Leo Dumot et Alice de Vineuil, ainsi que le comique Le Brun. Enfin, Jeanne Fleury et Broka, que l'on applaudissait naguère dans ses scènes de caserne, nous présenteront une nouveauté: *L'Exposition en chambre*.

La soirée est terminée par *Nos invités*, amusant vaudeville de Legray.

MÉNAGERIE BIDEL (Cours du Midi). — Le sympathique professeur ayant organisé un spectacle sans précédent pour ses adieux, en présentant seul tous les fauves, a sureté à tel point la curiosité des Lyonnais, qu'il a été obligé de céder aux sollicitations générales et de reculer le terme de sa clôture jusqu'à dimanche prochain 3 mars inche, où il y aura trois séances pour les irrévocables adieux.

PALAIS DE GLACE, 17, boulevard du Nord. — Tous les jours, patinage sur glace, de 9 h. 1/2 à 11 1/2 du soir.

GUIGNOL DU GYMNASIUM (30, quai Saint-Antoine). — Tous les soirs, succès avec *Guignol fin de Siècle*, grande revue en 6 tableaux et apothéose; défilé de plus de cinquante marionnettes.

Dimanches et fêtes, matinée de famille.

FOLIES-BERGÈRE, Avenue de Noailles. — Patinage à roulettes.



INSTITUT D'AÉRO-PIESO-THERMO-THERAPIE
8, rue Cardinet, PARIS. — 3, place Bellecour, LYON.

Les affections les plus rebelles, les plus anciennes comme les plus récentes de la *peau et du cuir chevelu*; celles réputées mêmes incurables, telles que lupus, cancer, tuberculose, eczéma, psoriasis, impétigo (croûtes de lait), teignes, pelade, syco-sis, etc., sont traitées et guéries radicalement sans crainte de récidive.

De même toutes les maladies de l'œil et des paupières; taies et ulcères de la cornée; conjonctivites purulente, granuleuse, cataracte congénitale ou acquise, blépharite, atrophie des nerfs optiques, etc., sont guéries complètement. Il en est de même de toutes les affections des oreilles: pyorrhée, écoulement de toute nature, sclérose s'accompagnant ou non de surdité, etc.

Le traitement, absolument sans danger, ne comporte aucune opération chirurgicale.



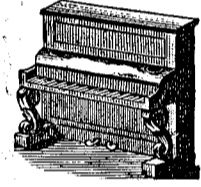
L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.
Imp. P. LEGENDRE & Co, Lyon. — Anc. M^{on} A. Waltener.

PHARMACIE DU SERPENT

32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne Qualité



CH. MORETTON & Co
LYON — 9, place des Jacobins, 9 — LYON

PIANOS et ORGUES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS

Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit

PIANOS et ORGUES

LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE

Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves

ENVOI FRANCO, NOTICE ILLUSTRÉE

VENTE ET LOCATION

VENTE ET LOCATION



Papeterie R. BOULU Fils

14, rue Saint-Dominique, 14

LYON

Fournitures de bureaux et d'administrations
Impressions en tous genres
Articles de Luxe et de Fantaisie

Dépositaire des « Célèbres Vitraux Glaciers »

Ecole de Dressage du Bourbonnais

A CHAMPEU, près MOULINS-SUR-ALLIER (ROUTE DE PARIS)

COMTE DE CLERVAL, DIRECTEUR

Entraînement, Pension, Dressage, Présentation à tous les concours de la région. — Leçons de guides et d'équitation, accompagnements. — VENTE de chevaux de luxe, de service, de chasse, d'armes, de pur sang et demi-sang. — Location de chevaux de selle. Dressage spécial des chevaux à l'obstacle.

Préparation pour les épreuves des concours hippiques. — 80 Boxes, grand confort. Soins minutieux. Infirmerie séparée. Installation pour traitements vétérinaires et opérations. — Un écuyer, ancien sous-maître de manège à l'Ecole de Saumur et à l'Ecole de Guorre, est attaché à l'Etablissement.



Chasseurs et Pêcheurs

TISSUS SPÉCIAUX
LAINE NATURELLE — IMPERMÉABLE
A. POIRET 21, rue des Deux-Ecus, 21
PARIS
Diplôme d'honneur et Médailles aux Expositions
Envoi franco d'échantillons

MAISON A. REY

FONDÉE EN 1807

M. MAROKY, SUCCESSEUR

GRAND CHOIX DE
Musique Française

et Étrangère

MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

500 fr. en clair — 530 fr. en vernis

PIANOS EN PALISSANDRE

Garanti sur Facture

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES

Breloques et Insignes Artistiques



Robert ENAULT

DIRECTEUR

78, rue Réaumur, PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris: U. V. F.; U. S. F. S. A., de toutes Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE

LA MONTAGNE N'A PAS D'AGE!
On trouve dans la montagne le meilleur matériel de ski, les skis les plus perfectionnés, les bâtons les plus solides, les chaussures les plus confortables, les vêtements les plus adaptés. — MONTAGNE et BARRÉ en 15 jours. — Il faut repasser chez et chez nous, 75, rue de la République, LYON.

Mon DE DION-BOUTON

BONNETON, Mécanicien
29, cours Morand — Garage, r. Duguesclin, 107
Téléphone 7-21

Seul dépositaire pour le Rhône des Voiturettes, tricycles et de toutes pièces accessoires de la Maison. Tricycles 2 ch. 1/4, à 1250 fr. — Agent des Cycles Clever sur commande, depuis 450 fr. — NOTA. — M. Bonneton reçoit dès à présent, les souscriptions pour la nouvelle Voiturette à 5 chevaux, livrables en Avril 1901.

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.

SIX Répartitions ou Tirages par an
15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai
15 Juillet, 15 Septembre
15 Novembre

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE
SIÈGE SOCIAL: Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

Le Sociétaire participe aux répartitions de son inscription et jusqu'à parfait remboursement du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.

Versements à partir de 1 fr. par mois suivant tarif

ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser: au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

LA VELOUTINE

Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert

SARRRE & Co

LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON

LA VELOUTINE composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.

C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

Les Cercles, Clubs, Sociétés de Sports, Associations Scolaires reçoivent directement Lyon-Sport

Sa Publicité est donc la meilleure des Journaux sportifs de Province

Devis sur demande adressée à l'Administration du

LYON-SPORT

Polissage, Cuivrage, Nickelage
Dorure et Argenture en tous genres

Spécialité pour Bicyclettes
Appareils à gaz, eau, électricité
Articles militaires, etc.

PRIX MODÉRÉS

RHÉDON & MYOT
93, rue de la Part-Dieu
LYON

L. DOSSUNET

BREVETÉ S. G. D. G.
Constructeur d'Embarcations de plaisance
Yoles de Mer, Yoles-Glps et Outriggers
A l'Écluse de Joinville-le-Pont (Seine)

Fournisseur des PRINCIPALES SOCIÉTÉS de France et de l'Étranger
Médailles d'Or et Diplôme d'honneur
Aux Expositions Universelles et Internationales de Paris et Toulouse
1878 - 1879 - 1887 et 1889

Les ANNONCES

sont reçues
AU
BUREAU DU JOURNAL
15
Place Bellecour
LYON

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS

Ascenseur
LYON Téléphone 4-75
A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes
Maison très recommandée aux Sportemen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Éleveurs, etc.
Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur